

Votre Logo

**Nom du projet**

Nom du porteur de projet

Convention de revitalisation de l'entreprise \_\_\_\_\_

# Qu'est ce que le fonds de revitalisation ?



Le fonds de revitalisation est un dispositif financier mis en place dans le cadre des obligations de revitalisation prévues par les articles L. 1233-84 et suivants du Code du travail.

Lorsqu'une entreprise de plus de 1 000 salariés, ou appartenant à un groupe de plus de 1 000 salariés, procède à un licenciement collectif pour motif économique ayant un impact significatif sur un bassin d'emploi, elle peut être tenue de conclure une convention de revitalisation avec l'État. Cette convention définit les axes prioritaires d'intervention souhaitée par l'entreprise, qui peuvent porter par exemple sur le soutien aux PME et TPE locales, l'accompagnement de projets industriels, le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), etc.

Le fonds de revitalisation est destiné à financer des actions favorisant : la création d'emplois, l'investissement, l'accompagnement des projets générateurs d'activité et d'emplois sur le territoire concerné.

Le fonds est géré par les services de l'État, en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques locaux.

Les projets présentés sont examinés par un comité d'engagement, qui évalue leur pertinence au regard des objectifs de la convention. L'entreprise assujettie demeure toutefois décisionnaire des projets qu'elle souhaite soutenir ou non, dans la limite des fonds qu'elle doit engager.



- Adresse complète :
- SIRET
- Statut :
- Date de création :
- Nom du dirigeant :
- Personne en charge du projet :
- Téléphone :
- Mobile :
- Mail :
- Coordonnées bancaires **(joindre un RIB)**

## Chiffres clés

- Effectif en CDI :
- Autres contrats (CDD, alternance, etc.) :
- Chiffres d'Affaires :
- Chiffres d'Affaires prévisionnel :
- Résultat :
- Montant du capital social :

## Activités

- Code NAF :
- Activités détaillées :
- Savoir-faire, compétences :

# Éléments financiers



| En k€                          | 2023 | 2024 | Prévisionnel 2025 |
|--------------------------------|------|------|-------------------|
| <b>CA</b>                      |      |      |                   |
| <b>Résultat d'exploitation</b> |      |      |                   |
| <b>Résultat net</b>            |      |      |                   |
| <b>Investissements</b>         |      |      |                   |

Joindre la dernière liasse fiscale et l'attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF

- Nature de l'activité (formation, aide au recrutement, expertise, investissement):
- Objectif du projet :
- Résumé en quelques lignes :

## Présentation du projet Description détaillée



- Public(s) cible(s) :
- Lieu de l'action :
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs à court, moyen et long terme :

## Présentation du projet Organisation et moyens



- Moyens humains mobilisés :
- Moyens matériels et techniques :
- Partenariats éventuels :

## Présentation du projet Recrutement prévisionnel



Indiquer le nombre d'emploi envisagé, le type de contrat et la période de recrutement souhaitée

- 2025 :
- 2026 :
- 2027 :



- Coût total de l'action :
- Montant de l'aide demandée :
- Ventilation (détailler : équipement, communication, recrutement, etc.) :
- Autres financements (fonds propres, prêts, subventions, aides demandées...) :

# Attestation sur l'honneur



Je soussigné(e), Nom, Fonction,

atteste l'exactitude des informations ci-dessous :

Effectif au XX/XX/XXXX :

dont (indiquer le nombre et la nature des contrats de travail) :

Effectif annuel :

Date :

Signature :

## Annexes facultatives A adapter selon le projet



- Devis
- Budget prévisionnel
- Planning de lancement
- Lettre d'intention de partenariats
- Exemple de réalisations
- Autres